

## Fréjus – Chemins de Valescure

Kelig-Yann Cotto

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6226>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Kelig-Yann Cotto, « Fréjus – Chemins de Valescure », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6226>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Fréjus

Chemins de Valescure

Kelig-Yann Cotto

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 8306**

Date de l'opération : 2007 (EX)

Inventeur(s) : Ctto Kelig-Yann (COL)

- 1 La Société d'économie mixte « Fréjus-Aménagement » ayant en projet la construction d'une vaste zone de logements au lieu-dit Chemins de Valescure, elle a, en 2007, saisi la DRAC d'une demande anticipée de réalisation de diagnostic.
- 2 Celui-ci a porté sur une surface d'environ 3 ha. Seule la partie sud s'est révélée positive, permettant la mise au jour d'une vaste zone archéologique d'environ 7 000 m<sup>2</sup> organisée en trois bandes orientées ouest-est.
- 3 Au sud les sondages ont rencontré une très grande structure (Fig. n°1 : Vue du grand bâtiment) et [ (Fig. n°2 : Relevé topographique de l'ensemble du secteur), A] construite en petit appareil de type *opus vittatum*. Elle semble traverser la parcelle sur toute sa largeur et se poursuivait sans doute sous l'actuelle avenue André-Léotard. De larges portes (de 1,91 m à 2,20 m) percent son long mur septentrional et ouvrent sur un espace empierré qui correspond certainement à une voie ou à une sorte d'esplanade. Des murs de refend ont été suivis sur près de 7 m, tandis que des élargissements semblent correspondre à des piliers engagés ont été remarqués. Aucun sol construit n'a été rencontré : seule une couche argileuse mêlée à du matériel extrêmement roulé témoigne des niveaux d'occupation correspondants.
- 4 Immédiatement au nord et au contact du ressaut de fondation du long mur s'étend une zone caillouteuse sur une largeur de près de 12 m [ (Fig. n°2 : Relevé topographique de l'ensemble du secteur), B], à la base de laquelle une *tegula* posée à plat a été repérée.

- 5 Compacte et ayant elle aussi livré du mobilier très roulé, cette couche est indiscutablement d'origine anthropique. Elle dessine en plan une bande orientée ouest-est, parallèle au bâtiment méridional.
- 6 Plus au nord enfin s'étendent sur une vaste surface plusieurs structures d'apparence légère, construites en matériaux de récupération [ (Fig. n°2 : Relevé topographique de l'ensemble du secteur), C]. Aucun indice tangible permettant d'identifier la fonction originelle de ces bâtiments n'a cependant été mis au jour.
- 7 Le rapprochement est tentant avec le site voisin de Valescure 1, distant d'environ 200 m, organisé de part et d'autre d'une voie de plus petites dimensions que les fouilleurs interprètent comme un diverticule d'un axe routier plus imposant (Fig. n°2 : Relevé topographique de l'ensemble du secteur). Un grand hangar au sud traversait lui aussi toute la parcelle suivant une orientation similaire au "grand bâtiment" des Chemins de Valescure (107° est/NL). La limite nord de la zone caillouteuse semble s'aligner sur le mur sud du hangar de Valescure 1, ce qui suggère de faire correspondre cette étendue avec une voie dont la largeur (12 m) indique l'importance.
- 8 L'orientation concordante de ces deux sites met en évidence l'existence dans ce secteur d'un axe structurant antique. Celui-ci, repéré donc sur plus de 200 m, donne une nouvelle vigueur aux études paysagères, confirmant une partie des observations de Chérine Gébara et Gérard Chouquer (la réalité de FRÉJUS A) et en infirmant d'autres (la présence dans ce secteur d'un réseau dit FRÉJUS C) (Gébara, Chouquer 1996 : 101, fig. 6).
- 9 Les observations faites dans les coupes et la réalisation de deux carottes permettent d'ores et déjà de formuler quelques hypothèses sur le contexte environnemental du site.
- 10 L'occupation antique est en fait interstratifiée entre deux séquences d'ensablement correspondant vraisemblablement à deux phases d'alluvionnement. La proximité de Valescure n'est sans doute pas étrangère à cette dynamique et, si l'origine de ces séquences se trouvait confirmée, la présence de vestiges témoignerait d'une phase de stabilisation du milieu.
- 11 Le mobilier archéologique, toujours très roulé, se situe dans une fourchette allant de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., voire au début du II<sup>e</sup> s.
- 12 COTTO Kelig-Yann

---

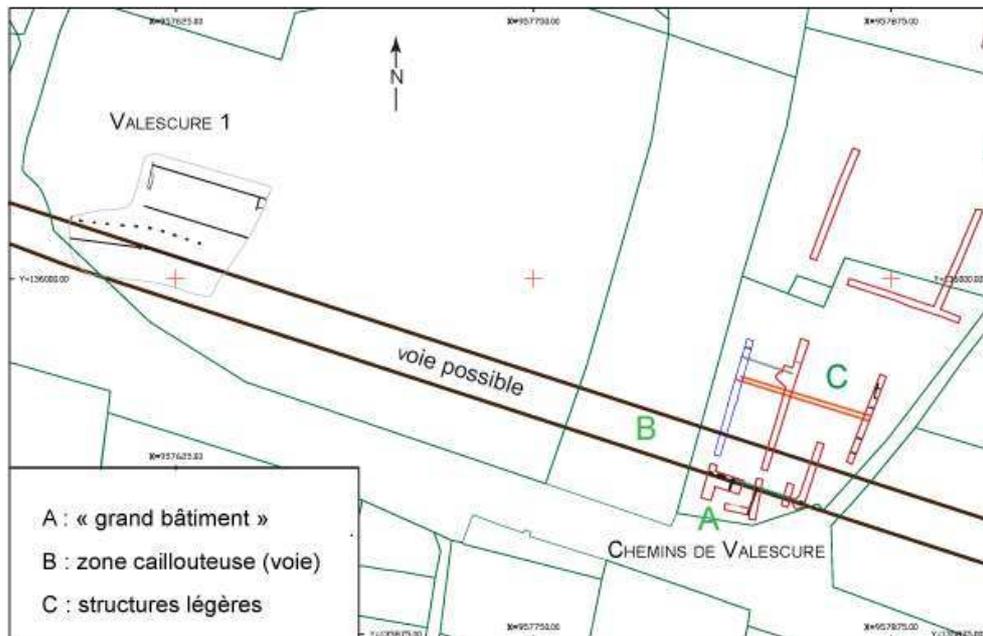
## ANNEXES

Fig. n°1 : Vue du grand bâtiment



Auteur(s) : Cotto, Kelig-Yann. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°2 : Relevé topographique de l'ensemble du secteur



Auteur(s) : Cotto, Kelig-Yann ; Riaudel, L.

## INDEX

**Index chronologique** : Haut-Empire, Ier siècle apr. J.-C., Ier siècle av. J.-C., IIe siècle apr. J.-C.

**operation** Expertise (EX)

**Index géographique** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var (83), Fréjus

## AUTEURS

KELIG-YANN COTTO